



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### cotisations

Question écrite n° 40712

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'évolution des cotisations patronales. Le projet de loi de finances pour 2014 prévoit une augmentation des cotisations patronales aux caisses de retraites. Le Gouvernement a promis au patronat des remises de 20 milliards d'euros pour faire baisser le coût du travail et ne pas trop nuire à l'emploi par le crédit d'impôt compétitivité. Cette double opération paraît peu compréhensible car ce qui permet d'un côté de renflouer les caisses de retraites accentuera les dettes de la sécurité sociale de l'autre. Il lui demande donc s'il ne pense pas que les transferts de déficits d'un organisme de l'État à un autre sont des opérations sans intérêt.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40712

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 octobre 2013](#), page 11006

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)